



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 25 novembre 2008

Agenda

Lundi 1^{er} décembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner mensuel des Académiciens.

-15h : **Marie-Anne FRISON-ROCHE**, professeur à Sciences Po : « *L'analyse économique du droit* ».

-Comité secret.

Lundi 8 décembre

-15h : élection au fauteuil de **Raymond Barre**.

-**Chantal DELSOL**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Roger Arnaldez* », Grande salle des séances.

Lundi 15 décembre

-12h30 : Déjeuner en l'honneur du président sortant.

-15h : **Daniel GUTMAN**, professeur à l'université Paris-I : « *Regards croisés du fisc et du contribuable* ».

Lundi 12 janvier

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner mensuel des Académiciens.

-15h : Reprise des séances sous la présidence de M. **Jean-Claude CASANOVA**. Thème de l'année : « *Université, science et recherche dans la France d'aujourd'hui* ».

Lundi 19 janvier

-15h : **Michel ZINK**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « *Le Collège de France* ».

Lundi 26 janvier

-15h : **André VAUCHEZ**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « *L'Université médiévale vue d'aujourd'hui* ».

Séance du lundi 24 novembre

Après adoption du procès verbal de la séance du lundi 3 novembre, M. le Secrétaire perpétuel **Michel Albert** a informé ses confrères que se tiendrait le lundi 1^{er} décembre à 11 heures une séance exceptionnelle au cours de laquelle M. **François Terré** remettra à M. **Patrick Gérard**, Directeur de cabinet du garde des Sceaux, le rapport de son groupe de travail sur une réforme du droit des contrats.

Il a été ensuite procédé aux dépôts d'ouvrages :

M^{me} **Claude Dulong-Sainteny** a présenté à ses confrères *La double mort du roi Louis XIII* (Paris, Flammarion, 2007, 422 p.) de Françoise Hildesheimer et *Louis XIII* (Paris, Perrin, 2008, 970 p.) de Jean-Christian Petitfils.

M. **François Terré** a fait hommage à l'Académie de la 12^e édition de *Les grands arrêts de la jurisprudence civile* (tome 2) (Paris, Dalloz, 2008, 941 p.) qu'il a cosigné avec Henri Capitant et Yves Lequette.

M. **Jean Hilaire**, professeur émérite de l'Université "Paris II– Panthéon Assas" a fait une communication sur le thème « *L'iconologie juridique, une science historique ?* ». Il a rappelé que « *dans les siècles passés, des représentations faisant appel au droit abondaient dans la sculpture, l'architecture, la peinture. Les artistes, en présence de notions juridiques, suivaient certaines conventions dès l'Antiquité, au Moyen Âge également, dans la sculpture romane ou l'enluminure* ». Illustrant son propos à l'aide d'exemples iconographiques, il a d'abord traité de l'iconologie des traditions historiques, évoquant notamment Jean Baudouin, Sebastian Brant et Daumier.

Puis, passant à l'iconologie juridique face à l'évolution contemporaine, il a estimé : « *Se détournant à la fin du XX^e siècle des conventions traditionnelles d'idéologie et de pédagogie, l'évolution contemporaine a ouvert l'ère de la simple communication, de la liberté d'inspiration des architectes et des artistes, mais aussi de l'utilitaire. [...] déjà, en premier lieu, l'architecture des Palais de Justice construits dans le dernier quart du XX^e donnerait à penser qu'il n'y a plus vraiment de recherche pour inculquer un idéal élevé de la Justice, d'autant que les Palais du XIX^e siècle sont toujours là. Ainsi, extérieurement, le contraste est saisissant entre les deux Palais de Lille, le majestueux ancien avec sa colonnade et son fronton et le nouveau, d'une austérité sans signe distinctif, qui est le premier édifice achevé après la grande réforme de 1958. [Néanmoins] l'architecture [contemporaine] entend donner une "image" de la Justice qui se veut "positive", c'est-à-dire dans l'aménagement intérieur comme dans l'aspect extérieur en s'éloignant d'un idéal traditionnel de rigueur pour rapprocher dans la mesure du possible la justice d'un idéal plus humanisé* ».

Il a toutefois conclu : « *L'iconographie actuelle en matière juridique ne puise plus dans le recueil de signes ou d'allégories qui exprimait un idéal de rigueur. [...] Mais il n'est pas sûr que cette rigueur et le sacré qui entouraient le droit et les symboles de la Justice puissent être totalement et définitivement écartés. En réalité, dans l'immédiat, l'iconographie ne fait que traduire un manque de repères précis et, bien au-delà, les doutes non pas seulement d'un corps judiciaire mais de l'ensemble des juristes sur l'état et le devenir du système juridique* ». M. **Jean Hilaire** a ensuite répondu aux questions que lui ont posées MM. **Bertrand Saint-Sernin**, **Jacques Boré**, **Jean Mesnard**, **Jacques Dupâquier**, **Emmanuel Le Roy Ladurie** et **Jean-Claude Casanova**.

Candidats au fauteuil de Raymond Barre

Après clôture du dépôt des candidatures au fauteuil de la section Histoire et géographie laissé vacant par le décès de **Raymond Barre**, deux historiens et un géographe se présenteront à l'élection prévue pour le lundi 8 décembre ; par ordre alphabétique : M. **Pierre Merlin**, M. **Bernard Quilliet** et M. **Georges-Henri Soutou**.

Nouveautés sur le site de l'Académie www.asmp.fr

- Communication de M. **Jean Hilaire**, professeur émérite de l'Université "Paris II– Panthéon Assas", sur le thème « *L'icologie juridique, une science historique ?* », le lundi 24 novembre devant l'Académie.
- **M. Jacques de Larosière** : « Central and Eastern Europe : how is it impacted by the global financial crisis ? », communication faite le vendredi 14 novembre à Londres, pour la conférence annuelle du fonds Mideuropa.
- « Les réformes juridiques chinoises entre harmonie imposée et représentations » par Mme **Hélène Piquet**, professeur à la Faculté de science politique et de droit, Université de Québec à Montréal.

Dans la presse et sur les ondes

- À l'occasion de la cérémonie d'installation de la promotion de l'Institut universitaire de France (IUF), le vendredi 21 novembre, Mme **Valérie Pécresse**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé que la mise en place d'un établissement public de coopération scientifique était envisagée afin d'accueillir l'Institut. Le statut de partenariat qui liera cette nouvelle institution au ministère, fixera notamment les règles déterminées pour assurer excellence scientifique, visibilité internationale et transparence des procédures de désignation des membres de l'IUF. « *Ce sont nos grandes institutions représentatives : le Collège de France, l'Académie des Sciences, l'Académie des Sciences Morales et Politiques, l'Académie nationale de Médecine, la CPU, la CP-CNU qui proposeront les noms des personnalités pressenties pour composer le jury, a déclaré le Ministre. Ce jury devrait intégrer en son sein deux jurys thématiques, l'un en Sciences et l'autre en Sciences Humaines et Sociales* ».
- « Faut-il brûler les manuels d'économie ? », supplément d'*Acteurs de l'économie*, n°78 – novembre 2008. « Alors Nathan, Bordas, Magnard, Bréal, Hatier doivent-ils revoir leur copie ? Sans aucun doute, estime l'**Académie des sciences morales et politiques**. Sur les manuels, les auteurs du rapport reconnaissent le « *louable souci d'attractivité* », mais estiment que « *le choix des textes paraît souvent relever de présupposés que l'on a du mal à ne pas qualifier d'idéologiques* ». Quant aux programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, « *ils doivent être remaniés en profondeur* », observe la vénérable institution. Parmi les reproches : des programmes trop ambitieux qui négligent la microéconomie et qui procèdent du général au particulier, ne permettant donc pas aux élèves d'acquiescer des bases solides ; une même approche de l'économie et des autres sciences sociales ; des manuels parfois entachés d'affirmations erronées ; une image biaisée et fortement négative des réalités économiques par des textes et des illustrations inappropriés... L'appréciation est sévère ».
- « **Ezra Sulzeiman** [correspondant de l'Académie, section Morale et sociologie] : La France par hasard », *Le Monde*, jeudi 20 novembre : « Son nouvel ouvrage, *Schizophrénies françaises* (Grasset, 320 p., 17,90 euros), détaille cette relation conflictuelle, avec une sévérité telle qu'elle placerait ce politologue dans le camp libéral et atlantiste quand, dans les faits, son travail échappe à toute idéologie. Selon lui, la France est désormais un pays divisé qui dit que sa nation est "une et indivisible". Un pays inégalitaire qui met la devise "Égalité" au fronton de ses bâtiments républicains. Une nation qui s'enorgueillit de sa culture, mais laisse ses universités délabrées. Et l'une des rares sociétés où l'appartenance à l'élite, une fois acquise, devient permanente. »

À lire

- **Jean-Marie Zemb** : Aristote (Limoges, Lambert-Lucas, 2008, 140 pages), traduction en français par François Muller de l'Aristoteles publié par Rowohlt en 1961, maintes fois réédité, et déjà traduit en japonais, en grec et en coréen.

A noter

- À l'initiative de l'Académie, un colloque intitulé « Les autorités de santé : transparence, expertise contradictoire et recours » sera organisé le jeudi 27 novembre, de 14h30 à 17 heures, au Palais du Luxembourg, sous le haut patronage de M. **Nicolas About**, président de la commission des affaires sociales du Sénat. M. **Roland Drago** interviendra en ouverture du colloque.
- M. **Yvon Gattaz** a remis, le mercredi 12 novembre, dans la Grand'Chambre du Tribunal de Commerce de Paris, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. **Christian de Baecque**, Président du Tribunal de Commerce de Paris.
- Une messe en mémoire d'**André Levesque**, à qui l'Académie doit la création, en 2005, de la Fondation pour l'Avenir de la Relation, a été dite le mardi 18 novembre en l'église Saint Louis d'Antin, à Paris. Dans son homélie, M. **André Desjonquères** a rendu hommage à l'action d'André Levesque, qui écrivait en 1997 : « *Le mal dont souffre notre monde est une sorte de cancer qui ronge et détruit la Relation. On prétend la remplacer par la Communication. Or celle-ci est de l'ordre des moyens (médiats). La Relation relève de l'existence, de l'être* ». Il a notamment rappelé qu'André Levesque « *était très préoccupé dans ses dernières années de découvrir les "valeurs universelles" qui seraient capables d'inspirer notre monde réduit à la dimension d'un village planétaire. Toujours dans cette ligne, il poursuivait sa recherche et avait récemment organisé une session dans le cadre de la Fondation qu'il avait créée sous l'égide de l'Académie des Sciences Morales et Politiques sur les "relations entre le temporel et le spirituel"* ».
- L'Académie des sciences d'Outre-Mer a organisé, le vendredi 21 novembre, avec la participation des anciens élèves de l'École nationale de la France d'Outre-Mer, un « éloge de **Pierre Messmer** ».
- MM. **Yvon Gattaz** et **Xavier Darcos** sont intervenus lors de la première édition de la Conférence annuelle des entrepreneurs qui s'est tenue à la Sorbonne le vendredi 21 novembre et qui avait pour objectif « *de réunir et de faire débattre entrepreneurs, étudiants, professeurs, chercheurs et investisseurs autour de la place de l'entrepreneur en France et des changements culturels qu'elle requiert* ».
- À l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds Mideuropa, M. **Jacques de Larosière** a donné à Londres, le vendredi 14 novembre, une conférence sur « l'Europe Centrale face à la crise financière ». Le mercredi 19 novembre, il a participé aux côtés de M. **Paul Volcker** à un colloque organisé par le Centre de recherches Lombard sur « les leçons à tirer des crises financières survenues depuis 1971 ».